

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 145 fr. — Six mois, 266 fr. — Un an, 500 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42  
DIRECTEUR : ALFRED REBOUX  
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Étienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITE et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 83, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 1<sup>er</sup> MARS 1887

# OU EST LE MAL ?

Quelle que soit l'on ait de se défendre d'un pessimisme affolé, il n'est pas permis de ne pas voir aggravée de l'état social on tombe, on peut le dire, le monde civilisé tout entier. Sans doute, les ennemis déclarés de notre société sont encore une minorité à peu près en tout pays; mais leur audace de parole, de propagande et d'action, supplée au nombre et gagne du terrain. Ne parlons pas des grotesques déclamations politiques d'un simple malfaiteur qui, en cour d'assises, s'efforce, à l'aide de quelques semaines, de donner le change aux magistrats sur le véritable caractère de son crime. Mais voyons l'homme, Duval écrivit, il y a trois ans à peine, un excellent ouvrier, marié, père de famille, laborieux, rangé, mais il a été attiré dans les réunions socialistes, il y a pris le goût du discours, du rôle politique, de la haine au travail, de la révolution sociale; et peu à peu, l'ouvrier d'atelier. Il est devenu incendiaire par entraînement politique. Sur combien d'esprits faibles la propagande anarchiste n'exerce-t-elle pas les mêmes effets ?

« Or, si on observe l'Europe, que voit-on de toute part ? En Allemagne, un manifeste socialiste électoral répandu à 40,000 exemplaires dans Berlin, malgré tous les efforts de la police, expose aux électeurs que « plus l'agitation pour la cause commune sera vigoureuse, plus elle hâtera le moment où le vieu purifiant de la révolution dévorera ce vieux monde rempli de crimes et de violences. »

En France, les plus horribles forfaits publics sont tentés impunément : on essaie de faire sauter le palais de justice de Lyon et une bombe explosive est jetée dans une église au moment où la messe de minuit est suivie par 1,500 fidèles. En Angleterre, des bandes anarchistes ont, ces derniers jours, défilé dans les rues principales de Londres et piller les magasins. En Écosse, dans un meeting des mineurs grévistes de Lancahire tenu le 17 février à Ballshil, le secrétaire de l'association des mineurs a proclamé l'infirmité de la dynastie et déclaré que les mineurs écossais provoqueraient avant longtemps une révolution telle que l'Écosse n'en aura jamais vu de semblable. Il a terminé en annonçant qu'une grande manifestation de grévistes se fera lieu le dimanche prochain. Ceux-ci, armés de piques, parcoururent les rues des principales villes du comté. » Est-il nécessaire de rappeler les crimes de la Land-League d'Irlande et du nihilisme de Russie.

Si on franchit l'Océan, on voit, au sein de pays, jeunes cependant, un état social encore plus grave que sur le vieux continent. Tout le monde se rappelle la révolution sanglante de Chicago. A New-York, la lutte est plus acharnée que jamais entre le travail et le capital ou plutôt le monopole. Cette lutte est si vive que les législateurs et même les autorités religieuses viennent d'y être entraînés. Pendant que le Sénat et la Chambre de Washington s'entendent pour voter un bill dirigé contre les grandes corporations qui monopolisent l'exploitation des chemins de fer, l'archevêque catholique de New-York interdit un célèbre ecclésiastique, le docteur Mac Glym, curé de Saint-Étienne, coupable d'avoir soutenu la candidature à la mairie de Henry George, le socialiste qui fut élu nommé, mais qui ne obtint néanmoins les 68,000 voix du parti ouvrier.

Les grèves éclatent de tous côtés, et les journaux remplissent chaque jour trois ou quatre de leurs colonnes des faits de la crise sociale. Malgré l'extinction rapide de la dette nationale, malgré une économie annuelle de 120 millions sur le budget, les classes laborieuses toujours mécontentes arrêtent en tout instant, par leurs brusques et fréquentes interruptions de travail, le marche de l'industrie et du commerce. Powderly, le grand maître ouvrier des « Chevaliers du travail », peut, d'un seul coup, faire suspendre le travail de près d'un demi-million d'hommes, supprimer des millions de francs de salaires

et des millions encore bien plus nombreux d'affaires engagées. Le parti ouvrier américain, qui n'a pas encore, chose singulière, envoyé des députés ouvriers au Congrès fédéral, dispose de plusieurs magistratures importantes. Le maire de Chicago, celui de Jersey City, ou il y a depuis plus d'un mois une grève de déchargement de charbon, se montrent ouvertement partisans des grévistes. Plusieurs gouverneurs d'États, dans leurs messages annuels, viennent de se prononcer pour la cause des travailleurs et sont traités de socialistes par les journaux conservateurs. Ces derniers prétendent que c'est une affaire d'élection, le parti ouvrier représentant une masse plus nombreuse d'électeurs.

En résumé, on voit que sur tous les points du monde industriel, la révolution est menaçante, aussi bien à l'ouest qu'à l'est, plus sur les populations que l'on a la liberté ne connaît pas de bornes. Plus que jamais il faut s'appliquer aux institutions qui contribuent à ranimer la paix dans l'atelier, car c'est là que naît le mal. Mais ces institutions suffisent-elles à cette tâche immense ? Non, ce sont de puissants auxiliaires, mais rien que des auxiliaires. Le mal est à la base, au cœur même de la famille, riche ou pauvre. Quelles que soient les évolutions de la civilisation et les mille inventions de l'ingéniosité humaine, c'est là qu'il faut toujours revenir.

A. FOUGEROUSSE.

# Le « gâchis pénitentiaire »

Sous ce titre, on lit dans la France : « L'on attendait de nouvelles révoltes, ce qui ne va pas tarder, nous voilà dans une série d'événements... »

« Il a été signalé, depuis un quinzaine de jours, à Cambrai, à Orléans, à Joigny, etc. On annonçait même hier que plusieurs condamnés avaient pu s'échapper de la maison centrale de Garches... »

« Est-ce que l'action dissolvante des mauvais choix de personnel se serait étendue jusqu'à parmi les agents du service de garde et de surveillance ? »

Notons que c'est un journal de gauche qui dénonce ainsi l'action dissolvante des mauvais choix de personnel gouvernemental.

# IMMUNITÉS SCANDALEUSES

Lors de la discussion du budget à la Chambre, un orateur de la droite a rappelé les déclarations de M. Léon Say, constatant qu'en matière d'amendes il y avait deux catégories de prévenus : les agents des députés de gauche qui ne payaient rien et leurs adversaires toujours condamnés à payer les amendes. L'Union de l'Aspère raconte le fait suivant qui vient à l'appui de ce que dit M. Léon Say :

« Est-il vrai qu'en janvier 1885 plusieurs jugements aient été rendus à la requête de l'administration forestière contre des industriels de Saint-Laurent-du-Port, des entrepreneurs de bois dans la forêt domaniale de la Grand-Chartreuse, commis au moyen de faux-matériaux de l'État ? »

« Les deux chefs ayant pris leurs dispositions pour cerner le repaire des rebelles, le colonel Dods avait réuni le village de milieu, que nous appellerons le « Ban-Tinh ou Man-Tinh ». Il y eut à un assaut des plus brillants, des jours de renforts et les approvisionnements demandés en vue d'une nouvelle attaque. Au lieutenant-colonel Dods, qui n'avait pas d'artillerie, l'état-major envoya une section de 80 de montagnards, compagnie de tirailleurs tonkinois, détachement de zouaves, constituée avec les rapatriés de Nam-Dinh. »

« D'autre part, le lieutenant-colonel Metzinger reçut une compagnie d'infanterie de marine, une compagnie de zouaves... »

« Les deux chefs ayant pris leurs dispositions pour cerner le repaire des rebelles, le colonel Dods avait réuni le village de milieu, que nous appellerons le « Ban-Tinh ou Man-Tinh ». Il y eut à un assaut des plus brillants, des jours de renforts et les approvisionnements demandés en vue d'une nouvelle attaque. Au lieutenant-colonel Dods, qui n'avait pas d'artillerie, l'état-major envoya une section de 80 de montagnards, compagnie de tirailleurs tonkinois, détachement de zouaves, constituée avec les rapatriés de Nam-Dinh. »

# BOURSE DE LILLE

du mardi 1<sup>er</sup> mars (par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COURS PRÉCÉD.	COURS DU JOUR
1870 (act. 100 fr.)	152	153
1875 (act. 100 fr.)	137	137
1880 (act. 100 fr.)	107	107
1885 (act. 100 fr.)	74	74
1890 (act. 100 fr.)	42	42
1895 (act. 100 fr.)	10	10

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMP.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1880, remboursable à 100 fr.	...	107
Lille 1885, remboursable à 100 fr.	...	137
Lille 1890, remboursable à 100 fr.	...	107
Lille 1895, remboursable à 100 fr.	...	74
Lille 1900, remboursable à 100 fr.	...	42
Lille 1905, remboursable à 100 fr.	...	10

# LES COMBATS CONTRE LES PIRATES

## AU TONKIN

La lettre ci-dessous donne de nouveaux détails sur les opérations dans le Than-Hoa, mais il nous paraît utile, pour mettre la chose au point de donner en quelques mots l'historique de la campagne qu'à si bien menée le colonel, aujourd'hui général Brissaud. A la fin de décembre, une de nos colonnes subissait un échec devant un village fortifié occupé par les rebelles. Quelques jours après, on tenta une nouvelle attaque qui ne réussit pas mieux que la première, et nos troupes se retirèrent dans leurs lignes pour attendre les renforts qu'amena le colonel Brissaud. Cet officier supérieur compléta l'investissement des positions ennemies dès son arrivée et prit de si habiles dispositions que les rebelles, affaîlés dans leurs lignes, firent une sortie, se débattant pour se jeter dans les montagnes, où on s'est lancé à leur poursuite.

« La lettre du correspondant du Temps est relative aux faits qui se sont passés avant l'arrivée du colonel Brissaud; ce n'est que par le prochain courrier que nous aurons la relation du succès qui a mis fin à cette campagne et que nous avons appris par un télégramme. »

Hanoi, 14 janvier. — Cette affaire du Than-Hoa dont je vous ai longuement entretenu dans ma précédente lettre est à la fois heureuse et malheureuse. Heureuse, car si la combinaison du général Munier, qui cherche à entourer les rebelles et à leur couper la retraite, réussit, nous n'aurons jamais fait un si beau coup de filet. Malheureuse, car le chiffre des officiers et de hommes tués est hors de proportion avec les effectifs engagés.

Le résultat ne tardera pas à être connu. Voici, en attendant, le point où nous en sommes actuellement.

Le lieutenant-colonel Dods avait laissé un poste de Tonkinois dans le village enlevé et qui fait partie du groupe fortifié de Ban-Tinh, à deux jours environ de Than-Hoa. Quant au lieutenant-colonel Metzinger, il avait ramené à Tian-Hoa les blessés du 18 décembre. Ces deux officiers supérieurs reçurent dès les premiers jours de janvier les renforts et les approvisionnements demandés en vue d'une nouvelle attaque. Au lieutenant-colonel Dods, qui n'avait pas d'artillerie, l'état-major envoya une section de 80 de montagnards, compagnie de tirailleurs tonkinois, détachement de zouaves, constituée avec les rapatriés de Nam-Dinh.

D'autre part, le lieutenant-colonel Metzinger reçut une compagnie d'infanterie de marine, une compagnie de zouaves... »

« Les deux chefs ayant pris leurs dispositions pour cerner le repaire des rebelles, le colonel Dods avait réuni le village de milieu, que nous appellerons le « Ban-Tinh ou Man-Tinh ». Il y eut à un assaut des plus brillants, des jours de renforts et les approvisionnements demandés en vue d'une nouvelle attaque. Au lieutenant-colonel Dods, qui n'avait pas d'artillerie, l'état-major envoya une section de 80 de montagnards, compagnie de tirailleurs tonkinois, détachement de zouaves, constituée avec les rapatriés de Nam-Dinh. »

« D'autre part, le lieutenant-colonel Metzinger reçut une compagnie d'infanterie de marine, une compagnie de zouaves... »

« Les deux chefs ayant pris leurs dispositions pour cerner le repaire des rebelles, le colonel Dods avait réuni le village de milieu, que nous appellerons le « Ban-Tinh ou Man-Tinh ». Il y eut à un assaut des plus brillants, des jours de renforts et les approvisionnements demandés en vue d'une nouvelle attaque. Au lieutenant-colonel Dods, qui n'avait pas d'artillerie, l'état-major envoya une section de 80 de montagnards, compagnie de tirailleurs tonkinois, détachement de zouaves, constituée avec les rapatriés de Nam-Dinh. »

# BOURSE DE PARIS

du mardi 1<sup>er</sup> mars (par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

VALEURS	COURS	COURS DU JOUR
79 30 0/0	79.35	79.40
79 50 0/0	79.55	79.60
80 00 0/0	80.00	80.05
80 50 0/0	80.55	80.60
81 00 0/0	81.00	81.05
81 50 0/0	81.55	81.60
82 00 0/0	82.00	82.05
82 50 0/0	82.55	82.60
83 00 0/0	83.00	83.05
83 50 0/0	83.55	83.60
84 00 0/0	84.00	84.05
84 50 0/0	84.55	84.60
85 00 0/0	85.00	85.05
85 50 0/0	85.55	85.60
86 00 0/0	86.00	86.05
86 50 0/0	86.55	86.60
87 00 0/0	87.00	87.05
87 50 0/0	87.55	87.60
88 00 0/0	88.00	88.05
88 50 0/0	88.55	88.60
89 00 0/0	89.00	89.05
89 50 0/0	89.55	89.60
90 00 0/0	90.00	90.05
90 50 0/0	90.55	90.60

# BOURSE DE LILLE

du mardi 1<sup>er</sup> mars (par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COURS PRÉCÉD.	COURS DU JOUR
1870 (act. 100 fr.)	152	153
1875 (act. 100 fr.)	137	137
1880 (act. 100 fr.)	107	107
1885 (act. 100 fr.)	74	74
1890 (act. 100 fr.)	42	42
1895 (act. 100 fr.)	10	10

# LE PROCÈS DE MOLEN

Dijon, 28 février. — L'affaire de Molen, qui durera trois jours, a été amenée au palais une grande affluente.

« Des l'ouverture des portes, la salle d'audience a été envahie. Les dames sont en grand nombre. Le banc des avocats est au complet. Plusieurs journaux sont représentés. »

A 9 heures 40, l'audience est ouverte. M. le Président, assisté par M. Bissard, avocat général, assisté de MM. les conseillers Deshaies et Bourdon. L'avocat général Bernard occupe le siège du ministère public.

M. de Molen, qui se porte partie civile, est représenté par MMes Nourrisat et Ally, tous deux du barreau de Dijon. Elle est assistée de MMes Vanvilliers et Lepage.

Me Olaye Falatry, avocat du comte de Molen, qui est assisté par M. Bissard, avocat général, assisté de MM. les conseillers Deshaies et Bourdon.

Un juré supplémentaire a été adjoint au jury, à cause de la longueur prévue des débats.

Après le tirage au sort des jurés, il est donné lecture de l'acte d'accusation.

M. Nourrisat déclare que Mme de Molen se porte partie civile pour avoir été lésée dans l'honneur de sa personne.

Le comte de Molen proteste contre ses alléguations. Les témoins déposent avec un grand calme. Le lendemain de votre mariage, vous reprenez votre vie de garçon; vous donnez à votre ancienne maîtresse 54,000 francs que vous prenez sur le dot de votre femme.

Le lendemain de votre mariage, vous reprenez votre vie de garçon; vous donnez à votre ancienne maîtresse 54,000 francs que vous prenez sur le dot de votre femme.

« L'acte de mariage est l'acte de la vie commune, mais la vie commune n'est que le fait de deux personnes qui se sont mariées. Ce n'est pas un contrat, mais un fait de la vie. »

# LETTRÉ DE PARIS

(D'un correspondant spécial) Paris, 28 février.

**Le vote décisif du budget. Prochaine séance ministérielle**

Le Sénat a-t-il eu tort de décider devant la Chambre ? A part les organes du centre gauche, tous les autres journaux de gauche sont d'accord sur ce point de déclarer qu'il y a eu raison d'agir comme il a fait, parce qu'il fallait à tout prix éviter le vote d'un troisième douzième provisoire.

Mais il est évident que le compromis se réalisera, s'écrivent les *Débats*, en laissant passer sans protestations les diverses doctrines émises par M. Goblet et par M. Dauphin.

« C'est véritablement vrai; aussi la presse conservatrice s'associe-t-elle aux observations de la feuille de M. Léon Say, qui nous dit que le ministre a laissé échapper l'occasion qu'il ne retrouvera sans doute pas d'obtenir les 701,000 francs dont il a besoin pour payer les arriérés d'impôt. »

# DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une explosion de grisou à St-Étienne. -- 100-victimes

St-Étienne, 1er mars. — Une explosion de grisou a eu lieu dans la matinée aux puits de Chalut, dans la concession de Beaubrin. On parle d'une centaine de victimes.

Conseil des ministres

Paris, 1er mars. — Au Conseil des ministres de ce matin, M. Goblet a communiqué à ses collègues une dépêche de la Corse que les partisans de Léandri, poursuivis par les troupes, se dispersent.

M. Goblet s'est remis à la Chambre pour fixer la date de l'interpellation de Cunéo d'Ornano.

Le gouvernement demandera un crédit de un million pour secours aux victimes des tremblements de terre.

M. Miland part ce soir à Nice pour constater l'importance des dégâts.

M. Dauphin a fait savoir au conseil qu'il ne pourrait pas assurer les services de son ministère avec la suppression des crédits qui lui a été indiquée. Il devra demander au Parlement des crédits supplémentaires.

Leçon XIII et les élections allemandes

Paris, 1er mars. — M. Lefebvre de Bellaine a été reçu par le Parlement, lequel, sur la proposition de M. Dauphin, a décidé que les élections allemandes a été faite dans le seul but d'attirer la paix.

La situation

Londres, 1er mars. — Le *Standard* dit que le parti de la paix, à Berlin, l'emporte décidément sur le parti de la guerre; toutefois M. de Moltke aurait dit que les Français, ayant accumulé les malheurs sur eux-mêmes, ne pourront pas empêcher une inflammation subite.

Même journal croit à une tension dans les relations de la Russie et de l'Allemagne.

Le *Daily News* reçoit une dépêche d'Odessa disant que le bruit que le comte Ignatiew remplait le poste de ministre des Affaires étrangères, qu'il ne donnera pas. Cette conviction, il faut bien le reconnaître, n'est que l'expression d'un état d'esprit.

Le même journal assure que l'alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie obligera l'Italie à fournir 200,000 hommes contre la Russie et 200,000 contre la France.

# CHAMBRE DE DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Présidence de M. Floquet, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

La discussion de l'interpellation de M. Cunéo d'Ornano sur l'affaire Léandri est fixée à lundi.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de loi sur les pensions.

M. Rouvier dit qu'il y a, dans la Chambre, des hommes qui hésitent à voter l'élévation de droits parce qu'ils craignent l'augmentation du prix du pain. C'est à ces hommes que l'orateur se propose d'adresser la parole.

M. Rouvier dit que la majorité des députés ne s'est pas engagée dans des professions de foi, à voter l'élévation de droits (certaines protestations).

La séance continue.

Un naufrage

Bordeaux, 1er mars. — Le steamer *Walpaesoo*, parti de Bordeaux, le 26 février, allant au Brésil, s'est perdu en allant à Vigo. L'équipage et les dépêches sont sauvés.

Mouvement de troupes en Bulgarie

Guirgova, 28 février. — Les garnisons de Warna, Schulla, Routschouk marchent sur Filistrie.

CHAMBRE DE DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Présidence de M. Floquet, président.

La séance est ouverte à 2 heures. La discussion de l'interpellation de M. Cunéo d'Ornano sur l'affaire Léandri est fixée à lundi.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de loi sur les pensions.